

Charlannes La roche des Fées



Distance
8.5 km

Durée
2h30

Difficulté
Modéré

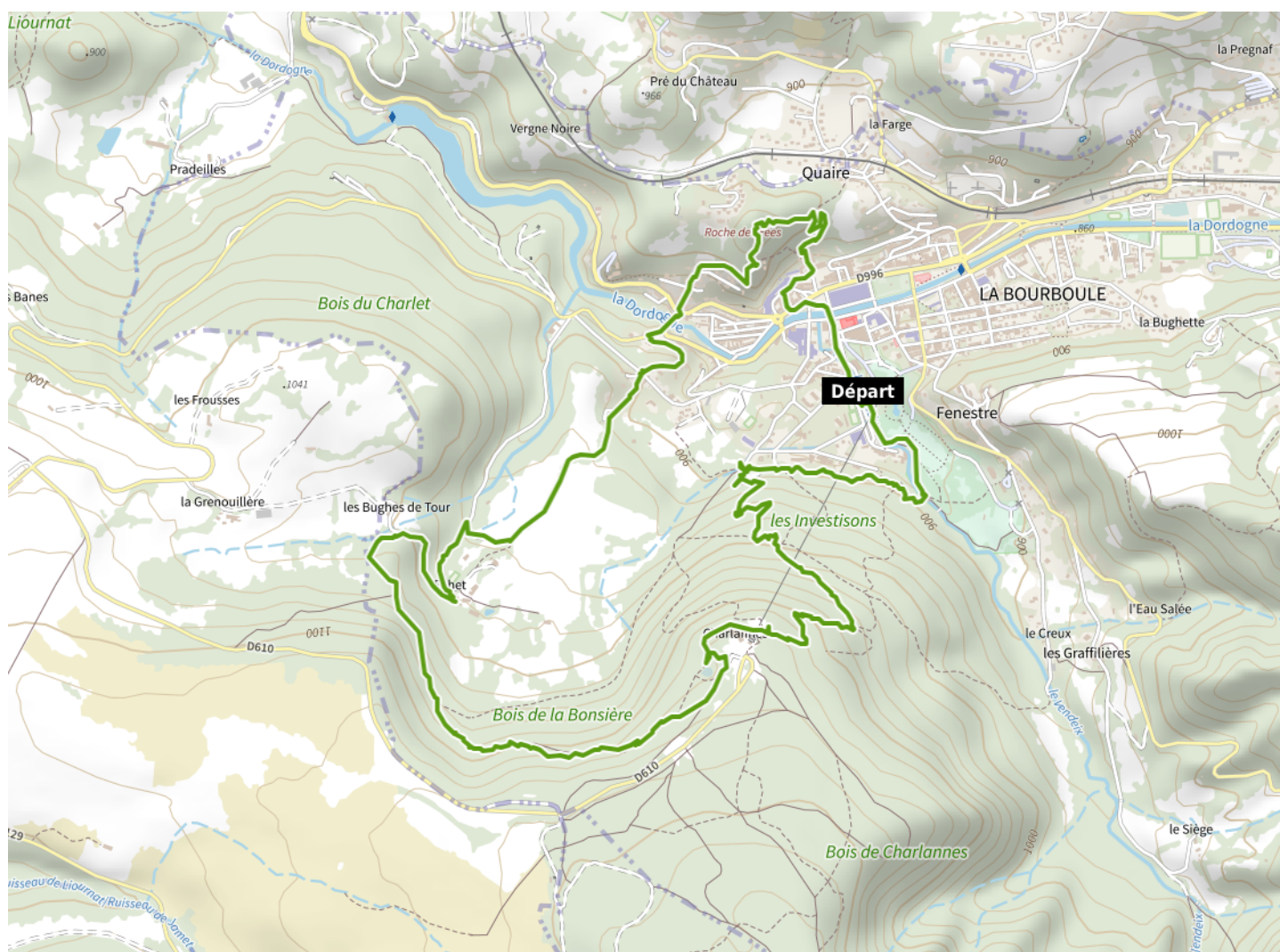
Dénivelé
405 m

Balisage
Jaune

Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Retrouvez les itinéraires de randonnée en version numérique
sur le site www.sancy.com via ce QR Code



Point de départ

Ville de départ

La Bourboule

Adresse de départ

Télécabine - Parking
63150 La Bourboule

Accès au point de départ

A la Bourboule, se diriger Avenue Agis-Ledru jusqu'au parking devant la station du télécabine, près du parc Fenestre.

Description du parcours

Une randonnée depuis La Bourboule qui jouit d'une architecture "Belle-Époque" remarquable dans un écrin de verdure en bord de Dordogne et au cœur du massif du Sancy. Beau plateau de Charlannes et panorama sur la vallée de la Dordogne et La Bourboule.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ en bas du parking, traverser le pont et se diriger vers le départ du télécabine, puis partir à gauche pour repasser sous le pont. Longer la rivière en restant sur la droite dans le parc. Franchir la passerelle et monter à droite. Suivre un sentier derrière des maisons jusqu'à une intersection.

Étape 2 : Monter à gauche un chemin en lacets en sous-bois. Contourner par la gauche le pont sous la gare intermédiaire de l'ancien funiculaire. Continuer de monter jusqu'au sommet de la côte sous l'arrivée du téléphérique.

Étape 3 : Passer sous les câbles pour traverser l'espace herbeux et rejoindre le sentier en face (ancienne gare d'arrivée du funiculaire). À l'intersection, monter le sentier à gauche, et arrivé sous l'esplanade, prendre à droite le large chemin montant. À la fourche descendre à droite sur une large allée en laissant les chemins de part et d'autre. À la route, continuer tout droit jusqu'au hameau de Fohet.

Étape 4 : Poursuivre à gauche sur la route, puis à 200 m tourner sur le premier chemin à droite. Emprunter ensuite un chemin ombragé à gauche. Aux premières maisons continuer tout droit sur la route. Au carrefour, suivre en face la rue Beaumarchais jusqu'à la D129.

Étape 5 : Partir à droite, traverser la Dordogne et monter en face. Continuer Avenue des Roches puis Chemin des Fées. À la plateforme (vue sur la Bourboule et le Sancy), monter à gauche jusqu'à la Roche des Fées (vue sur la Banne d'Ordanche, le puy Gros, le Sancy et la vallée de la Dordogne).

Étape 6 : Descendre du rocher et emprunter le sentier à gauche. Laisser un chemin à droite et à l'intersection suivante descendre à droite jusqu'à la Bourboule. Traverser à droite la place Guillaume Lacoste et rejoindre la Place Choussy (Thermes). Prendre à gauche le passage Choussy et traverser le Boulevard Foch. Se diriger à gauche, bifurquer à droite après la fontaine et passer le pont sur la Dordogne, poursuivre tout droit pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.

